PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

Louée à bail au New Orleans Furniture Manufactory Co. jusqu'au 30 juin 1901, avec privilège de deux années de plus.

Succession de Mme A. Unland, femme de Joseph Schmid.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 55,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 26 octobre 1898,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté le 6 septembre 1898, dans l'affaire ci-dessus, la suivante décrite propriété, à savoir:

Sept certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Tchoupitoulas, Belle Castle et Dufossat, désignés par les numéros quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, mesurant ensemble, comme suit, 210 pieds 5 pouces et 3|12 de face à la rue Front, de là 102 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat, de là 210 pieds 3 pouces 1|2 sur la ligne du fond courant vers la rue Belle Castle, de là 111 pieds 3 lignes à la rue Front, son terminal, le lot numéro dix formant l'encoignure des rues Front et Dufossat.

Les améliorations consistent en une grande batisse sur l'encoignure de rues Front et Dufossat, deux jolis cottages doubles connus comme les numéros municipaux 5221, 5223, 5225 et 5227, face à la rue Front, ayant chacun six chambres, hangard, citernes, lieux d'aisance, etc.

Le tout sera vendu d'après deux plans de D. E. Seghers, arpenteur, datés le 1er février 1898, maintenant exposés à la Bourse pour référence.

Le tout vendu sujet au bail expirant le 30 juin 1901, à raison de quarante piastres par mois, payables mensuellement, avec privilège de deux années de plus.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un an en billet portant intérêt de huit pour cent par an avec privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles, l'acquéreur devra payer comptant dix pour cent au moment de l'adjudication et il assumera les taxes dues pour l'année 1898 en sus de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

25 sept—25—oct 2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES REMUNERATIVES

—DANS LE—

Premier District.

No 1400 rue Lafayette coin South Liberty.

No 707 rue South Liberty, entre les rues Lafayette et Perilliat. Résidence à deux étages.

Nos 1404, 1406, 1408, 1410 et 1412 rue Lafayette, entre les rues South Liberty et Howard, rangée de cottages à un étage.

Le tout pour être vendu en bloc et loué $70 par mois.

Succession de Joseph Derenbecker.

No 55,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 26 Octobre 1898,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues CARONDELET et ST-CHARLES, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon F. A. Monroe juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté le 23 septembre 1898, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perilliat, Liberty (anciennement St-Paul) Lafayette (anciennement Hevia) et Howard (anciennement Gironde), subdivisé en les lots Nos Quatre et Cinq, qui se touchent, et lequel morceau ou portion de terre mesure en tout 108 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et face sur la rue Liberté de 52 pieds 10 pouces et une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard de 65 pieds 6 pouces, et sur la ligne du fond la plus rapprochée de la rue Perilliat 108 pieds 4 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, teesure américaine, selon un croquis d'arpentage daté le 4 février 1887, annexé à un acte passé pardevant A. S. Beck, notaire public en cette ville, le 2 mai 1887, et marqué plan No 5.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages désignée par le numéro municipal 707 rue South Liberty, et une rangée de cottages faisant face à la rue Lafayette connus sous les numeros municipaux 1400, 1404, 1406, 1408, 1410 et 1412, le numéro 1400 formant l'encoignure Lafayette et South Liberty. Le tout sera vendu en BLOC. Loués $70 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un credit de un et deux ans en billets garantis par le lien et privilège de vendeur avec hypothèque spéciale sur ladite propriété, l'acte de vente devra contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, tel que de pourvoir pour le paiement des frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement desdits billets en totalités ou en partie, lesquels frais sont fixés à 5 0|0 sur le montant à poursuivre, aussi le transfert de la police d'assurance; les billets représentant la portion à crédit de ladite vente, comme il est dit devra porter intérêt à huit pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acquéreur déposera 10 0|0 sur le montant de l'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

25 sept—25—Oct 2 9 16 23 26

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

812 rue Gravier.

Nouvel Hôtel St-Charles.

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.

Chiropodistes et Manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Lsd.

2 juin—5m—dim jeu Propriétaires.

VENTES A L'ENCAN.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

ET SITES POUR BATIR

dans le

TROISIEME DISTRICT,

Sur le Chemin de Gentilly et les rues Lapeyrouse, Aubry et Dupré.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Jacques Bordeau vs ses créanciers No 53,447—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, entre les rues Cazondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 30 mai 1898 et aussi en vertu d'un ordre homologuant la réunion des créanciers, fixant le terme de vente rendu et signé le 19 juillet 1898, il sera vendu des aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

La moitié indivisée de l'intérêt ou action de Jacques Bordeau dans les propriétés suivantes à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me District de cette ville à l'intersection du Chemin du Bayou et de Gentilly ayant une forme triangulaire et mesurant 217 pieds 4 7|8 pouces sur le Chemin de Gentilly 227 pieds sur la rue Dupré 98 pieds 1 1|2 pouce sur la ligne le séparant de la propriété de Kernion d'après le plan de Louis Surgi déposé dans le bureau de T. Seghers, notaire. La dite portion de terre étant connue comme lot No 4 dans l'ilet désigné comme No 1668, borné par le chemin de Gentilly et les rues Dupré, Onzaga et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent en un double cottage connue comme Nos 2801 et 2803 rue Lapeyrouse et d'un cottage simple connu comme No 1612 chemin de Gentilly.

2° Une portion de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilley, mesurant 101 pieds 4 pouces sur la rue Aubry, 21 pieds sur une pouces sur la ligne de profondeur sur la rue Clay, 11 pieds 6 pouces sur une ligne élargissant la dite portion de terre de tant, parrallèle à la rue Aubry, et s'étendant vers la rue Clay, 169 pieds sur une seconde profondeur parallèle à la rue Clay, 113 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur dans le fond, 190 pieds sur la ligne de profondeur opposée vers la rue Dupré bornée d'un côté par la propriété de J. Bordeau, laquelle forme l'encoignure des rues Aubry et Clay, et de l'autre côté par l'autre propriété de J. Bordeau formant l'encoignure des rues Aubry et Dupré. Ladite portion de terre est composée du tout des lots 4, 5, 6 et d'une portion du lot No 3, d'après le plan de A. D'Hémécourt le 12 octobre 1847.

3° Sept lots de terre, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Dupré, Clay et O'Reilly designés comme lots Nos 7 à 13 inclusivement sur un plan par L. H. Pilié le 7 mai 1883. Lots 7, 8, 9, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Aubry par 100 pieds de profondeur. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Aubry et Dupré et mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Aubry par 100 pieds sur la rue Du pré. Lots 11, 10, 13, chacun 30 pieds de face à la rue Dupré par 129 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, formant l'encoignure des rues Clay et Aubry, mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur 190 pieds de profondeur sur la rue Clay, 21 pieds de profondeur sur le coté opposé sur une première ligne, de là s'amincis-ant 11 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Clay, 169 pieds de profondeur aussi sur une seconde ligne parallèle à la rue Clay et 68 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton Esq., notaire.

4 sept—4 11 18 25 —oct 2 6

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur pour le Revenu.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Barbara Doll.

No 56,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 25 octobre 1898, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau,) Victoria, Mandeville et Espagne, la dite portion de terre mesure trente pieds [30'] de face à la rue Chartres (anciennement Moreau,) commençant à quatre vingt quatorze pieds de l'encoignure des rues de Chartres [anciennement Moreau] et Mandeville, sur une profondeur de cinquante deux pieds dix pouces et six lignes [52 10' 6'''] entre lignes parallèles et est composée de la partie inférieure des lots Nos un et deux du dit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres [anciennement Moreau] et Mandeville et le lot No deux adjoint au lot No un sur la rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et liens du vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes sur la propriété pour l'année 1898, en plus et au dessus du prix d'adjudication

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sept—18 25— oct 2 9 16 23 24 25

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0|0 d'es compte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS DE CHOIX.

Propriétés de valeur du Second District.

La Grande et Confortable Résidence en briques à trois étages,

No 416 rue Bourbon.

Le confortable Cottage Double,

823 et 825 rue Bourgogne.

Le joli Cottage Simple

No 819 rue Bourgogne.

Cottage double de valeur,

Nos 1409 et 1411 rue Dumaine.

Succession de Angela Fortier, veuve de Placide Bienvenu.

Dossier No 56,263—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY— Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune — Le JEUDI, 3 novembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune près de la rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 29 septembre 1898 in re et pour le compte de la succession de Angela Fortier, veuve de Placide Bienvenu: il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, St-Louis et Conti, désigné par le No Un, sur un plan par Henry Howard, le 20 septembre 1844 et mesurant, en mesure américaine, 24 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une grande et confortable résidence en briques à trois étages, portant le No municipal 416 rue Bourbon, bien subdivisée, cour pavée, etc. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1899 au taux de $40 par mois

2° Un certain (exceptionnellement grand) lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 103 borné par les rues Bourgogne, Remparts, Ste-Anne et Dumaine, mesurant, mesure américaine, 44 pieds 6 pouces de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations désignées par les numéros municipaux 823 et 825 rue Bourgogne, consistent en un grand et confortable cottage double, avec deux bâtisses en briques dans le fond contenant 4 chambres, cour pavée, hangar, hydran, etc.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Ste Anne et Dumaine, mesurant en mesure américaine, 24 pieds 11 pouces de face à la rue Bourgogne par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage seul, contenant quelque cinq chambres, galeries, cabinet, hangars, citernes etc., la maison est retirée de la rue et une grande partie de la cour est pavée,

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Nord Bernadotte, anciennement Bernadotte, Conti et Nord St Patrick, anciennement St Patrick, composés des lots Nos Un, deux, trois, quatre, cinq et six et parties des lots Nos 7 et 14, ladite portion de terre mesure (141) cent quarante et un pieds (5) cinq pouces de face à la rue Nord St Patrict, la même mesure sur la rue Nord Bernadette par (300) trois cents pieds de face sur la rue St Louis.

Les améliorations consistent en un joli cottage résidence en bois, contenant environ six chambres, galerie, deux citernes, hanger et grands étables, puits, etc. Une splendide truck farm et résidence.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Pontchartrain désignés par les Nos un, deux et trois dans l'ilet borné par la Promenade Florida, anciennement Florida, les rues Encampement, Sauvage et St John. Les dite lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Lot No un forme l'encoignure des rues St Jean, Sauvage et Promenade Florida et a (30) trente pieds de face sur la dite Promenade Florida et lots Nos deux et trois mesurant chacun trente pieds sur les rues St John et Promenade Carondelet et (150) cent cinquante pieds de profondeur entre les lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en bois et situé à l'encoignure des rues Sauvage et St John, avec citernes, étables, pompes, etc., et autre bâtisse en bois située et faisant face à la rue Sauvage.

Lees propriétés ci-dessus citées seront ven-

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, 19 OCTOBRE.

VENTE EN PARTAGE

DE PROPRIETE DE CHOIX DU SECOND DISTRICT.

Comprenant deux résidences double neuves, connues par les Nos 3057, 3059, 3061 et 3063 rue Dumaine,

PAR LOUIS A. RICHARDS—LOUIS A Richards, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune—MERCREDI, le 19me jour d'octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 2 août 1898, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée H. H. Huth et al. vs E. W. P. Huth et al. No 54,047 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cet e ville dans l'ilet No 413, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Lopez et Salcédo, désigné par les Nos 24 et 25 sur un plan de P. W. Judice, daté le 7 avril 1866, et mesurant chacun 29' 0" 1''' de face à la rue Dumaine, sur une profondeur et façade à la rue Lopez de 100 pieds, lesquelles dites propriétés sont connus par les numéros municipaux 3057, 3059, 3061 et 3063, rue Dumaine. Les améliorations ci-dessus comprennent: 1° Un jolie cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises ayant quelques trois chambres et hangar à moitié couvert de chaque côté, citernes, hangar, etc., sous les numéros municipaux 3057 et 3059, rue Dumaine, et le joli cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises, ayant queiques quatre chambres de chaque côté, citernes, hangar, etc., et connu par les numéros municipaux Nos 3061 et 3063 rue Dumaine et formant l'encoignure desdites rues Dumaine et Lopez, occupé comme une épicerie et ridérence, bien louée: voisinage de choix et s'améliorant, et tous les agréments tels que lignes de chars électriques, églises, écoles, marchés, tout près. Les susdites propriétés seront vendues séparément et conformément à un devis et arpentage fait par D. E. Seghers E. C., portant la date du 5 septembre 1898, la propriété deux-ir-mement décrite et ornant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, sera vendue sujette à un bail au taux de $20 par mois, lequel dit bail commence le 1er juillet 1897, pour un an, avec privilège de renouvellement pour un et deux ans. Pous tous renseignements concernant les subdivisions, etc., voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, avec des billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, divisés pour satisfaire les parts des vendeurs, et garantis par hypothèque spécia e et privilège de vendeurs, les polices d'assurance devant être transférées et toutes les autres clauses de sécurité, et cinq pour cent honoraires d'avocat, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 et les timbres du revenu au-dessus et en plus le prix de l'adjudication, et n'ayant droit au loyers seulement de la date de l'acte de vente. Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sep—18 25— oct 2 9 16 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 19 octobre 1898.

Nos 626 et 628, rue des Ursulines- Résidence et Magasins en Briques et Ardoisés à Deux Etages Simple-

Succession de John Giorisich.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, — MERCREDI, 19 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 15 septembre 1898 par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en vacances dans l'affaire intitulée succession de John Giorisich, No 56,998 du dossier de ladite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet (No 49) quarante neuf, borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe, désigné comme lot No 11 sur les rolés d'assessement et mesurant 39 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur 65 pieds 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages et ardoisée, ayant quelque sept chambres en tout, cour pavée, citerne, hydrant, hangar et cour dans le fond, à proximité du marché français, des chars électriques, etc., etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la dite propriété. L'acte de vente devant être passé devant John R. Legier notaire en cette ville aux frais et dépens de l'acquéreur, l'acte devant contenir les clauses usuelles de sécurité, quant au transfert des polices d'assurance, le paiement des honoraires d'avocats en cas de procès, etc. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de son enchère comme sécurité pour lier la vente.

18 Sept—18 25—Oct 2 9 16 17 18 19.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi. 19 Octobre.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix dans les Second et Troisième Districts.

Evariste Bertonnière et als vs Joseph A. Bertonnière et als.

No 55,870 Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MERCREDI 19 octobre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, entre la rue Baronne et l'Allée Valieté, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 septembre 1898 et signé le 6 septembre 1894 et en vertu d'un ordre portant la date du 9 septembre 1898 rendu dans l'affaire intitulée Evariste Bertonnière et als vs Joseph H. Bertonnière et als, No 55,870 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et pour le compte de toutes les parties intéressées il sera vendu aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Pontchartrain, dans la paroisse d'Orléans, dans les faubourgs de la ville de la Nouvelle Orléans, Troisième District de cette ville désigné par le No 32 Ledit lot mesure (60) soixante pieds de face à la Grande Route, avec environ (112) cent douze pieds de profondeur, borné dans le fond par la propriété appartenant à Daniel Clark, sur le côté du Bayou St Jean par le lot No 31, et sur l'autre côté par le lot No 33, laquelle dite propriété est plus familièrement connue et située dans l'ilet borné par la Grande Route St Jean, Lepage, Dupré et Encampement.

Les améliorations consistent en un joli cottage seul, contenant quelque cinq chambres, galeries, cabinet, hangars, citernes etc., la maison est retirée de la rue et une grande partie de la cour est pavée,

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Nord Bernadotte, anciennement Bernadotte, Conti et Nord St Patrick, anciennement St Patrick, composés des lots Nos Un, deux, trois, quatre, cinq et six et parties des lots Nos 7 et 14, ladite portion de terre mesure (141) cent quarante et un pieds (5) cinq pouces de face à la rue Nord St Patrict, la même mesure sur la rue Nord Bernadette par (300) trois cents pieds de face sur la rue St Louis.

Les améliorations consistent en un joli cottage résidence en bois, contenant environ six chambres, galerie, deux citernes, hanger et grands étables, puits, etc. Une splendide truck farm et résidence.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Pontchartrain désignés par les Nos un, deux et trois dans l'ilet borné par la Promenade Florida, anciennement Florida, les rues Encampement, Sauvage et St John. Les dite lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Lot No un forme l'encoignure des rues St Jean, Sauvage et Promenade Florida et a (30) trente pieds de face sur la dite Promenade Florida et lots Nos deux et trois mesurant chacun trente pieds sur les rues St John et Promenade Carondelet et (150) cent cinquante pieds de profondeur entre les lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en bois et situé à l'encoignure des rues Sauvage et St John, avec citernes, étables, pompes, etc., et autre bâtisse en bois située et faisant face à la rue Sauvage.

Lees propriétés ci-dessus citées seront ven-

VENTES A L'ENCAN

Louis A. Richards

dues conformément aux plans exhibés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en des billets garantis par lien, privilège et hypothèque spéciale, payables à un et deux ans de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiements, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité.

Acte de vente pardevant J. Henry Forcelle Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les plans peuvent être vus au No 629 rue Commune, jusqu'au 1er octobre et ensuite à la date de vente Nos 840 et 842 rue Commune.

18 sept—18 25—oct 2 9 16 17 18 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double

—A—

DEUX ETAGES,

2227 et 2229 rue BRAINARD,

Près de l'avenue Jackson.

Huit chambres et bains de chaque côté.

Louée $25 par côté.

Succession de Mme Catherine Moore, Veuve de Ellis H. Bostick.

Dossier No 57,067.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — Le MARDI, 8 novembre 1898, à midi, à la Bourse d'Encan No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, en date du 3 octobre 1898, Dossier No 57,067, pour le compte de la succession de Mme Catherine Moore, veuve de Ellis H. Bostick, il sera vendu aux enchères publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Brainard, Jackson, Philip et Baronne, lequel mesure 34 pieds de face à la rue Brainard sur une profondeur de 123 pieds, 7 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2227 et 2229 rue Brainard.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante en addition et fera un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Lamar G. Quintero notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6 9 15 23 30—nov 6 7 8

Jas. A. Brennan et Fille.

Cottage double et maison simple sur deux lots de terre,

No 322 RUE LAMARQUE,

Entre la rue Tèche et l'avenue Brooklyn.

Succession de Harrison Rose.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 57,135.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—Jas A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 11 octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 215, et compris entre les rues Lapeyrouse, Madison, Monroe et DeArmas anciennement désigné comme ilet No 30 de McDonoghville, d'après un plan fait par L. H. Pilie, voyer, et déposé dans le bureau de Charles E. Fortier, un ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 de son livre de plans No 1, et désigné comme ilet No 215 d'après un croquis enregistré dans le bureau de William H. Seymour, notaire en cette ville; lesdits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure française, 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898, en plus du prix d'adjudication, déposera 20 pour cent au moment de la vente et paiera les frais de l'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire public.

9 sept—9 11 18 25—oct 2 9—à date

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

Le eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches,

à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents,

No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars—

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France),

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 8 octobre.

LA NAVARRE, 15 octobre.

LA GASCOGNE, 22 octobre.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 fev—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

STEAMERS.

NEW ORLEANS.....Samedi, 8 oct.

HUDSON.....Mercredi, 12 oct.

LOUISIANA.....Mercredi, 19 oct.

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Frêt assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 15-100 pour cent à New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser à ALEX. HARRIS, Agent, No 313 rue Carondelet.

15 sept—

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 57,074.

Succession de James C. Walker.

LIBRAIRIE DE LIVRES DE LOIS DE GRANDE VALEUR.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté et signé le 16 août 1898, et à moi adressé, je procéderai à la vente le JEUDI, 13 Octobre 1898 à 3 heures de l'après-midi, à la résidence No 3041 rue du Canal, cnc. Pierce.

Une librairie de livres de lois comprenant des ouvrages de presque tous les départements de lois civiles et criminelles.

Aussi, bibliothèque et meubles de bureau.

D'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

2 oct—2 6 11 12 13

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY (SUNSET ROUTE)

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Slepers Nos 17 et 18 entre la Nile-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.

ALABAMA & VICKSBURG RY.

VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12 01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1|2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement la